

DESCRIPTIF CCTP ARDOISE ARTOIT, POSE LOSANGÉE EN BARDAGE RAPPORTE VENTILE

ARTOIT N ° 1 - ARTOIT N ° 5

Les ardoises fibres-ciment ARTOIT sont posées de façon que la diagonale de symétrie soit parallèle à la façade. Les ardoises sont pré-percées en usine pour obtenir, en fonction des références, un recouvrement de 84 mm ou 100 mm et sont fixées, à l'aide soit d'1 crochet, soit d'1 crochet et 2 clous ou soit de 2 clous et 1 crampon tempête, sur des liteaux.

La hauteur maximum du bâtiment devra être vérifiée en fonction de sa région de vent. La pose des ardoises fibres-ciment ARTOIT doit être conforme au DTU 45.4 « Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée ».

LES ARDOISES ARTOIT sont fabriquées, en présence d'eau, à partir d'un mélange homogène de ciment, de cellulose et de fibres organiques de synthèse. ARTOIT est à bord droit et surface lisse.

- Dimensions des ardoises : 40 x 40 cm
- Épaisseur : 4 mm
- Recouvrement fixe ARTOIT n°1 : 84 mm
- Recouvrement fixe ARTOIT n°5 : 100 mm
- Garantie de tenue des couleurs : 15 ans
- Garantie produit : 15 ans
- Coloris : noir
- Ardoise fibres-ciment de type NT conforme à la EN492
- Masse volumique (à sec) minimum égale à 1700 kg/m³

FINITION : DOUBLE COATING

Les ardoises ARTOIT en fibres-ciment possèdent un double coating sur les 2 faces permettant d'assurer la durabilité de la coloration. Sur la face visible des ardoises sont appliqués un primaire acrylique et une peinture acrylique de finition et sur la sous-face un primaire acrylique pigmenté et une couche de résine incolore complètent le système de coloration pour garantir la stabilité de la sous-face de l'ardoise.

LA VENTILATION de la façade est ménagée par une lame d'air de minimum 20 mm en face-arrière des ardoises et l'isolant. Des orifices de ventilation adaptée conformes au DTU 45.4 doivent être réalisés en pied de bardage et haut de bardage.

SUPPORT

Applicable sur des parois planes et verticales en béton (DTU 23.1) ou en maçonnerie d'éléments enduits (DTU 20.1), neuves ou déjà en service, situées en étage ou en rez-de-chaussée. L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support de la façade, le pare pluie est non obligatoire voire néfaste selon le cahier du CSTB 3316-V3.

MISE EN OEUVRE

Les ardoises ARTOIT sont fixées sur des liteaux qui sont eux-mêmes fixées sur une ossature verticale en bois solidarisée à la structure porteuse par pattes équerres réglables. Les préconisations de mises en œuvre sont décrites dans le DTU 45.4 PI-1-5 paragraphe 13.7.

EQUERRE

Les équerres sont limitées à une longueur maximum de 350 mm. Entraxe entre pattes équerres limité à 1m pour les profils en forme de « L ». Se référer au DTU 45.4 PI-1-1 paragraphe 8.3 et PI-2 paragraphe 3.1.

CHEVRON BOIS

La dimension du chevron bois vertical est défini : pour son épaisseur en fonction de l'ancrage des fixations vis ou pointes qui fixent les liteaux sur les chevrons verticaux avec un minimum de 50 mm épaisseur. Pour sa largeur celle-ci est fonction du diamètre de la fixation vis ou pointe et si pose du liteau en appui intermédiaire (partie courante) ou en extrémité (raboutage). Se référer au DTU 45.4 PI-1-5 paragraphe 12 et pour ses caractéristiques PI-2 paragraphe 3.5.1. Entraxe maximum entre chevron de 600 mm.

LITEAU

La dimension du liteau doit être conforme à l'ardoise choisie. Se référer au DTU 45.4 PI-1-5 tableau 2. Pour la mise en œuvre de celui-ci se référer au DTU 45.4 PI-1-5 paragraphe 12 et pour ses caractéristiques partie PI-2 paragraphe 3.9.

ISOLANT

L'isolant doit être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.3. Celui-ci doit être ACERMI, si ce n'est pas le cas, alors il devra satisfaire aux exigences listées dans le DTU 45.4.

FIXATION

- Les fixations des pattes équerres dans le support doivent être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.2.
- Les fixations des chevrons verticaux dans les pattes équerres doivent être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.6.1
- Les fixations des isolants doivent être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.4
- Les fixations des liteaux dans les chevrons verticaux doivent être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.9.4
- Les fixations des ardoises dans les liteaux doivent être conforme au DTU 45.4 PI-2 paragraphe 3.7.5

Service Technique
Tél. 0 808 809 867
infofrance@etexgroup.com